

Montpellier, le 14 novembre 2014

Lancement de la programmation des fonds européens 2014-2020

L'Etat et les Régions ont lancé la programmation des fonds européens pour 2014-2020 lors d'un séminaire de travail aujourd'hui à Montpellier : à ce jour, 10 programmes français ont été adoptés par la Commission européenne.

Accueilli par Damien Alary, Président de la Région Languedoc-Roussillon, ce séminaire s'est déroulé en présence notamment de Sylvia Pinel, ministre du Logement et de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, de Harlem Désir, secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, d'Alain Rousset, président de l'ARF, de Victorin Lurel, président de la Région Guadeloupe, de Marie-Caroline Bonnet-Galzy, commissaire générale à l'Égalité des Territoires, et de représentants de la Commission européenne.

Ce séminaire d'une journée en présence de 500 représentants des administrations, des collectivités, des acteurs socio-économiques et de la société civile a permis d'informer le partenariat national sur l'avancement et la préparation de la programmation des fonds.

La conformité des programmes avec la Stratégie Europe 2020 répond aux souhaits de la Commission européenne. L'utilisation des fonds au service de la compétitivité de l'économie et de l'emploi, de la gestion durable des ressources et de l'égalité des territoires est garantie. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de la compétitivité des PME et de l'innovation, une des principales priorités avec l'emploi des jeunes, l'inclusion sociale, la transition énergétique, la protection et la préservation de l'environnement et du patrimoine.

Ce séminaire a aussi permis d'informer et d'échanger avec le Partenariat national sur les enjeux de mise en œuvre et de gestion des fonds européens, en particulier sur les demandes de la Commission d'une mise en œuvre davantage basée sur l'approche par la performance des politiques publiques.

Le périmètre du séminaire couvrait les programmes des quatre fonds européens structurels et d'investissement en France : fonds européen de développement régional (FEDER), fonds social européen (FSE), fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) et fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Pour la période de programmation 2014-2020, plus de 27,5 milliards d'euros ont été alloués à la France.

Depuis 2014, les Régions sont gestionnaires du FEDER, du FEADER et d'une partie du FSE. De son côté, l'Etat gère l'autre partie du FSE et le FEAMP.

Contacts presse

ARF – Emmanuel GEORGES-PICOT: 01 45 55 81 07, egeorgespicot@arf-regions.org

CGET – Europe en France – Julie AGERON : 01 40 65 10 27 – julie.ageron@cget.gouv.fr